SER de Pretoria Novembre 2023

Fiche-pays – Malawi

Avec un PIB par habitant de 566 USD en 2022, le Malawi est l'un des pays les plus pauvres au monde. L'économie est très peu diversifiée, particulièrement dépendante du secteur agricole, et donc extrêmement vulnérable aux chocs externes et aux effets du changement climatique. Le pays, dont la balance des paiements est structurellement déficitaire, dont la situation budgétaire est particulièrement dégradée, et dont la dette est jugée insoutenable par le FMI, est sous perfusion de l'aide internationale afin de faire face à ses besoins urgents de financement et d'espérer stabiliser la situation macroéconomique. Engagé dans des discussions avec ses principaux créanciers commerciaux (TDB et Afreximbank) et bilatéraux (Chine et Inde), le pays s'est vu octroyer en novembre 2023 un programme de Facilité Elargie du FMI.

1. Situation économique et politique

1.1. Situation politique

Auparavant sous protectorat britannique, le Malawi est devenu indépendant en 1964. A partir de cette date et pendant trente ans, le pays a été dirigé de façon autoritaire par le président Hasting Banda. En 1994, le pays est devenu une démocratie multipartite. En février 2020, la cour constitutionnelle a annulé les élections présidentielles de mai 2019, qui, entachées de nombreuses irrégularités, s'étaient soldées par la réélection de Peter Mutharika, au pouvoir depuis 2014. De nouvelles élections, organisées en juillet 2020, ont consacré la victoire du chef de l'opposition, Lazarus Chakwera. : Alors que les attentes de la population étaient fortes au lendemain de l'élection, notamment en matière de lutte contre la corruption, le phénomène reste omniprésent au Malawi, favorisé par le niveau élevé de la bureaucratie et l'ampleur des formalités administratives: après une amélioration en 2021 (+19 places), l'indice de perception de la corruption est resté stable en 2022, le pays stagnant à la 110ème place sur 180 du classement *Transparency International*. A noter que le Président a limogé l'intégralité de son gouvernement en janvier 2022, en lien avec des allégations de corruption.

La situation politique reste incertaine à l'approche des élection générales de 2025. Des manifestations ont éclaté au début du mois de septembre pour protester contre la hausse des prix, un fait rarissime dans le pays.

1.2. Éléments structurels relatifs à l'économie

Malgré sa petite taille, le Malawi est un marché de taille moyenne : il compte plus de 22 M d'habitants, soit plus que la Zambie (20M) et le Zimbabwe (16 M). Son PIB ne s'élève en revanche qu'à 12,5 Mds USD, ce qui en fait l'une des économies les plus pauvres du monde (son PIB par habitant, 567 USD, est le 41ème d'Afrique subsaharienne, sur 47 pays). Plus de 70% de la population se situe en-deçà du seuil de pauvreté (moins de 2,15 USD par jour), le pays se classant à la 169ème position sur 198 pays sur l'indice de développement humain (IDH). La transition démographique reste un défi majeur pour le Malawi, dont la population devrait doubler d'ici 2050 (taux de croissance de près de 3% par an).

L'économie du Malawi est peu diversifiée, très dépendante de l'agriculture (plus de 22% du PIB et de 62% des emplois en moyenne sur la période 2019-2021). Le secteur est caractérisé par une forte dichotomie : d'une part, un petit nombre d'exploitations commerciales, générant entre 70% et 80% des exportations du pays ; d'autre part, une agriculture vivrière et pluviale, très peu productive et très vulnérable aux chocs externes (épisodes météorologiques extrêmes, épidémies, volatilité des prix, etc.). La production, qui croît moins vite que la population, est par ailleurs affectée par de multiples chocs climatiques : l'insécurité alimentaire, qui touchait 15% de la population au T3 2023, devrait atteindre 22% sur les deux trimestres suivants. L'agriculture est dominée par la production de tabac (près de 45% des recettes d'exportation sur la période 2019-2021), de sucre (8%), de thé (8%) et de noix (6%). L'économie du Malawi repose également



sur les secteurs de la distribution (12,3% du PIB) et de l'industrie manufacturière (12,1%), dont l'activité s'est toutefois contractée en 2022 après une croissance continue depuis 2019. Le secteur du tourisme, fortement impacté par la pandémie, représenterait environ 8% du PIB.

Le développement du secteur privé est entravé par de nombreuses difficultés structurelles : la forte intervention de l'Etat (notamment dans le secteur agricole), qui se traduit par de nombreuses distorsions sur les marchés ; les difficultés d'accès à l'électricité et aux services de base et de télécommunications ; le niveau peu développé du système financier et bancaire, et enfin la mauvaise qualité des infrastructures de transport, dans un pays enclavé. L'économie se caractérise ainsi par un taux d'investissement particulièrement faible, sapé par une instabilité (politique et macroéconomique) chronique.

2. Conjoncture et finances publiques

2.1. Conjoncture économique

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen a atteint 3,8% (à mettre en perspective avec le taux de croissance de la population : près de 3%). Sur ces fondamentaux fragiles, la crise de la Covid-19 a eu un impact substantiel sur l'économie du pays : la croissance, pénalisée par la baisse de la demande mondiale et la diminution des transferts de la diaspora, n'a atteint que 0,9% en 2020, avant un rebond limité (+4,6%) en 2021. Le pays a ensuite subi en 2022 une série de chocs externes qui ont fortement pesé sur la croissance (+0,8%) : i) en février 2022, le cyclone Ana a endommagé une partie des récoltes agricoles et des infrastructures (électriques notamment) ; ii) l'agression de l'Ukraine par la Russie, second fournisseur de céréales du pays (20% des importations en 2019), a provoqué une explosion des cours des céréales et des intrants du secteur agricole ; iii) le pays connaît enfin depuis mars 2022 une épidémie de choléra.

En 2023, l'économie du Malawi, toujours affectée par une triple crise économique, climatique (le passage du cyclone Freddy dans la région de Blantyre, capitale économique du pays, a détruit des infrastructures critiques et provoqué des dommages estimés à 700 MUSD par le gouvernement) et sanitaire (poursuite de l'épidémie de choléra, qui enregistrait environ 60 000 cas et près de 2 000 morts en août 2023), ne devrait croître que de 1,6% selon le FMI. De nombreux risques baissiers pèsent en outre sur les perspectives de croissance, notamment un report des ajustements macroéconomiques nécessaires, des retards dans le processus de restructuration de la dette, et la survenue de nouveaux chocs externes.

Le pays fait face à des pressions inflationnistes extrêmement élevées, qui continuent de s'accentuer (+20,8% en 2022 et estimations de 30,3 % en moyenne et de 40% en fin de période pour 2023), un niveau largement supérieur à la fourchette cible de la *Reserve Bank of Malawi* (RBM - 3 à 7 %). L'institution monétaire, qui a relevé son taux directeur de 6 points depuis le début de l'année pour le porter à 24 % en août 2023, n'est pas parvenue à ce stade à enrayer le phénomène. Le pays demeure dans une situation de déséquilibre structurel du compte courant de sa balance des paiements, qui n'est compensé que partiellement par les flux entrants sur le compte de capital et le compte financier (provenant essentiellement des dons des bailleurs multilatéraux et bilatéraux et des transferts de la diaspora, le niveau des IDE restant très faible). Les réserves de changes sont particulièrement faibles (représentant 0,6 mois d'importations à la fin du mois de septembre). Si le FMI anticipe un retour à une situation satisfaisante dès 2025 (prévision d'un niveau de réserves équivalent à 3,9 mois d'importations), grâce à une stabilisation du déficit du compte courant autour de 7% à moyen terme (7,6% en 2023) et à l'enclenchement d'un cercle vertueux (transfert progressif de la demande du secteur public au secteur privé - hausse de l'investissement privé – hausse de la croissance), ce scénario revêt toutefois de nombreux risques.

Sur le plan du marché des changes, après une première dévaluation de 25% du kwacha malawite vis-à-vis de l'USD en mai 2022, les autorités ont mis en place au mois de juin un système d'enchères afin de renforcer la transparence et la flexibilité du mécanisme de fixation du taux de change. Les effets de cette mesure se



sont toutefois révélés insuffisants : malgré une dépréciation du taux de change officiel de 15% entre juin et septembre, le taux sur le marché parallèle n'a cessé d'augmenter, dépassant la barre des 50% mioctobre. Le 9 novembre, en lien avec les recommandations du FMI, les autorités ont procédé à une nouvelle dévaluation de 44%, portant la parité de la devise malawite à 1 700 MWK pour 1 USD (contre 1 025 MWK pour 1 USD début janvier).

Pour améliorer le potentiel de croissance, le FMI conseille au gouvernement de miser sur un ensemble de réformes structurelles : continuer à investir dans la résilience face aux chocs climatiques, soutenir la diversification de l'économie en s'appuyant sur le secteur privé et le développement des secteurs tournés vers l'export (minier notamment), renforcer le secteur agricole (irrigation et diversification), améliorer l'accès et l'efficacité des services clefs (secteur financier, énergie, télécommunications), lutter contre la corruption – le tout avec l'appui technique et financier des bailleurs. Le gouvernement du Malawi a par ailleurs lancé un programme de réformes macroéconomiques et structurelles (Malawi Vision 2063), dont l'objectif est de restaurer la stabilité macroéconomique du pays afin d'accélérer une croissance durable et inclusive et d'accroître la résilience aux catastrophes naturelles et aux chocs économiques.

2.2. Situation des finances publiques

La situation budgétaire du Malawi est particulièrement dégradée. L'épisode du *cashgate* (détournement d'aide publique par plusieurs membres du gouvernement) en 2013 a entraîné des déficits budgétaires élevés (5,6% du PIB en moyenne sur la période 2013-2022), que la conclusion en 2018 d'un programme avec le FMI en 2018 (annulé en septembre 2020 suite à des déclarations erronées de la Banque centrale sur le montant de ses réserves) n'a pas réussi à enrayer. Le déficit public du Malawi aurait ainsi atteint 11,7% du PIB sur l'exercice 2022/2023 (contre une prévision de 8,0% dans le budget initial 2023/23 du pays). Malgré un important effort de maîtrise des dépenses, celles-ci ont en effet progressé à un rythme davantage soutenu qu'initialement prévu, portées par les mécanismes de subvention aux carburants, intrants agricoles et denrées alimentaires de première nécessité (dans un contexte de hausse des cours des matières premières), les dépenses d'urgence pour faire face à l'impact du cyclone Freddy et l'épidémie de choléra. Par ailleurs, le gouvernement a été contraint de procéder à une recapitalisation de la Banque centrale (*Reserve Bank of Malawi* – RMB) à hauteur de 1,4 % du PIB, une dépense qui n'avait pas été anticipée.

Sur l'exercice 2023/2024, le déficit devrait se maintenir à un niveau particulièrement élevé (10,7 % du PIB). Le FMI table toutefois sur une nette diminution du déficit à moyen terme (prévision à 5,7% sur l'exercice 2023/2027, soit un ajustement particulièrement ambitieux de -5,9 points), soutenue par une hausse des recettes (diversification des sources de revenus, augmentation de la fiscalité sur les carburants, mise en place d'un cadre fiscal plus robuste) et une diminution des dépenses (rationalisation de la masse salariale de la fonction publique, priorisation des dépenses sur les foyers à faible revenu).

Alimentée par les déficits publics, la dette a augmenté très rapidement ces dernières années. Fin 2022, elle atteignait 8,7 Mds USD (soit 75,7 % du PIB, contre 61,5 % en 2021 et 45,3 % en 2019). Elle se décompose en 54% de dette domestique (4,7 Mds USD), dont la totalité est détenue par des résidents, et 46% de dette externe (4,0 Mds USD). Plus de la moitié de la dette externe est détenue par des créanciers multilatéraux (Banque mondiale, FMI, AfDB pour un total de 2,6 Mds USD), tandis que les créanciers privés en détiennent près d'un quart (890 M USD), et les créanciers bilatéraux une minorité (418 M USD) – la quasi-totalité de cette dette bilatérale étant détenue par la Chine (222 M USD), l'Inde (114 M USD) et dans une très moindre mesure, l'Arabie saoudite. Le gouvernement antérieur aux élections de 2020 s'était notamment endetté à des taux très élevés auprès de d'Afrexim Bank et de Trade Developement Bank - TDB, considérées comme des créanciers privés. A noter que l'endettement domestique a augmenté particulièrement vite, atteignant 40,8 % du PIB à la fin de l'année 2022, dans un contexte de tarissement des autres sources de financement,



de déficits fiscaux incontrôlés, et de taux d'intérêt élevés (qui ont absorbé 36,8% des recettes fiscales sur l'exercice 2022/2023).

3. Relations avec la communauté financière internationale

Le Malawi, classé dans la catégorie des pays surendettés par le FMI, a engagé un dialogue de qualité avec ses créanciers multilatéraux, bilatéraux et commerciaux visant à la restructuration d'une partie de sa dette externe.

Malgré l'annulation en septembre 2020 du programme de « Facilité Elargie de Crédit » (Extended Credit Facility - ECF) octroyé en 2018 (cf. supra), le FMI a déployé au Malawi, entre 2020 et 2022, une série d'instruments financiers, afin de l'aider à faire face aux déséquilibres de sa balance des paiements : i) un premier financement d'urgence (Rapid Credit Facility) de 195 MUSD décaissé en deux tranches en 2020 ; ii) le Catastrophe Containment And Relief Trust (CCRT), qui a pris en charge pendant deux ans, à partir d'avril 2020, les échéances de remboursement dues au FMI pour un montant total de 45 MUSD; iii) un nouveau financement d'urgence de 88 MUSD, adossé à un programme sans financement du FMI (PMB - Staff Monitored Program with Executive Board Involvement) en novembre 2022. Le pays a en outre bénéficié de l'initiative de suspension du service de la dette (Debt Service Suspension Initiative – DSSI) mise en œuvre par les pays du G20 (pour un montant de 0,3% du PIB entre mai 2020 et décembre 2021), et de 200 MUSD supplémentaires sans contrepartie de la part du FMI en août 2021 au titre de l'allocation générale de DTS.

Le 15 novembre 2023, le Conseil d'administration du FMI, prenant acte des efforts réalisés par le Malawi dans la mise en œuvre du programme PMB, et des assurances de financement fournies par ses principaux créanciers commerciaux (TDB et *Afreximbank*) et bilatéraux (Chine et Inde), a approuvé l'octroi au pays d'un nouveau programme de « Facilité Elargie de Crédit », d'un montant de 178 MUSD sur quatre ans. Cet octroi, dont 30% correspond à un soutien budgétaire direct permettant de faire face aux besoins urgents du Malawi, vise à couvrir 11% du besoin de financement externe du pays sur la période 2023/2027, estimé à environ 1,6 Md USD (environ 9% du PIB de 2022). Il vise par ailleurs à catalyser l'aide des donneurs internationaux (435 MUSD attendus, permettant de couvrir 28% du besoin de financement externe). L'essentiel (62%) du besoin de financement doit être couvert par la restructuration attendue de la dette externe, estimée à 987 MUSD sur la durée du programme.

Le Malawi, classé dans la catégorie des pays « à faible revenu » par la Banque Mondiale, est par ailleurs éligible aux financements les plus concessionnels du guichet de l'Association Internationale du Développement (AID), principal créancier externe du pays (un tiers de l'encours). La Banque mondiale a actuellement vingt-huit projets en cours, pour un montant d'environ 2,4 Mds USD, dans des domaines variés. Huit nouveaux projets ont été engagés depuis le début de l'année 2022, pour un montant total de 1 Md USD (résilience et adaptation des populations les plus vulnérables, développement de l'agriculture, amélioration de l'accès à l'eau).

Le portefeuille de la *BAfD* (11% de l'encours du pays) s'élève quant à lui à plus de 120 MUSD, et compte une dizaine de projets actifs (dont 26 MUSD engagés en réponse aux cyclones Ana et Freddy).

A la suite du cyclone Freddy, le pays a par ailleurs reçu de nombreux dons afin de l'aider à financer sa reconstruction : ONU (5,5 MUSD), USAID (4 MUSD), BAfD (1 MUSD), UE (0,7 MUSD), France (0,5 MUSD), etc.

4. Aide publique au développement de la France

Entre 2019 et 2021 (dernières données disponibles), le Malawi a reçu en moyenne 613 MUSD de versements bruts d'Aide Publique au Développement (APD) par an de la part des bailleurs bilatéraux. La grande majorité de cette somme provenait des Etats-Unis (48%), de l'Allemagne (14%), du Royaume-Uni



(14%) et de la Norvège (9%). La contribution de la France à l'APD bilatérale en faveur du Malawi, bien que modeste, a fortement augmenté en 2021 (3 M USD, contre 170 000 EUR en moyenne les trois années précédentes).

L'AFD intervient historiquement sur la base de projets régionaux en faveur de l'ONG française Inter Aide sur des sujets d'agriculture durable, de santé et d'eau. Un nouveau projet ancé en juin 2022, de cartographie des écosystèmes régionaux (Afrique du Sud, Namibie, Mozambique et Malawi) est notamment financé par deux subventions de 2 MEUR du FFEM et de l'AFD. En février 2023, une subvention de 3 MEUR a par ailleurs été octroyée par l'Agence afin de renforcer la sécurité alimentaire du pays (soutien à la production de vaccins et aux services de vaccination aviaire pour les petits éleveurs ruraux). A noter également, entre 2016 et 2021, le financement dans le cadre d'un Contrat de Désendettement et de Développement (C2D – conversion de dette d'un montant de 10,6 M EUR), d'un projet de cartographie minière du pays réalisé par le BRGM.

5. Relations économiques avec la France

5.1. Échanges commerciaux avec la France

Les échanges commerciaux entre la France et le Malawi ont poursuivi leur diminution en 2022 (-8%), pour atteindre 10,4 MEUR, après une baisse de près de 30% en 2021. Ils restent ainsi loin de leurs niveaux précrise (16 MEUR en moyenne sur la période 2017-2019). Contrairement à l'année précédente, cette évolution s'explique par un net recul des importations françaises (-26%, à 5,3 MEUR), en raison d'un arrêt presque total des flux de zirconium. Les exportations françaises ont en revanche progressé (+22%, à 5,2 MEUR), portées par l'augmentation des ventes de produits agroalimentaires et de machines agricoles. La France enregistre un léger déficit commercial vis-à-vis du pays (-0,1 MEUR), son second depuis 2015 (-2,9 M EUR en 2021). Le Malawi est un partenaire commercial très marginal pour la France, principalement en raison de l'étroitesse de son marché et de ses difficultés financières récurrentes.

5.2. IDE et présence française

En 2018 (dernière donnée disponible), le stock d'Investissements Directs Etrangers (IDE) français au Malawi a atteint près de 20 MEUR (après 15,2 MEUR en 2017), principalement dans le secteur de la distribution. La présence française au Malawi est très réduite et se limite à six entreprises ou grands groupes : *African General Logistics* (ex-Bolloré Logistics), AGS Frasers et CMA-CGM (deux agences à Lilongwe et Blantyre) dans le transport et la logistique ; Total Energies, qui dispose d'un réseau de distribution d'une soixantaine de stations-services ; Voltalia, dans le secteur des énergies renouvelables ; le groupe Castel dans l'agroalimentaire (bière), et le groupe JC Decaux dans les services publicitaires.

La présence française va toutefois se renforcer dans les prochaines années avec la réalisation (sur financement de la SFI) du projet de barrage hydroélectrique de Mpatamanga sur la rivière Shire à proximité de Blantyre. D'une capacité de 350 MW, cet ouvrage, qui doublera la production d'électricité du pays, sera réalisé par EDF, en partenariat avec le norvégien SN Power. L'investissement total sera de l'ordre d'1 Md USD.